



Bureau du cinéma et de
la télévision du Québec
MONTRÉAL

COMMUNIQUÉ
Pour publication immédiate

MISE AU POINT IMPORTANTE
DU BUREAU DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION DU QUÉBEC
DANS LE CADRE DU CONFLIT ENTRE L'AQTIS ET L'IATSE

Montréal, le 14 juillet 2006 - Le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) tient à rassurer l'ensemble des intervenants de l'industrie cinématographique : il n'y aura pas de perturbation du travail sur les lieux de tournage au Québec.

L'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS) et l'International Alliance of Theatrical and Stage Employees (IATSE) ont déposé récemment, auprès de la Commission des relations du travail du Québec, des requêtes en accréditation en vertu du *Code du travail* qui visent certaines productions cinématographiques.

Selon le Commissaire national du cinéma et de la télévision du Québec, M. Hans Fraikin, *« tant et aussi longtemps que les processus d'accréditation et de négociations n'auront pas été complétés, aucune perturbation du travail n'est légalement possible. En conséquence, les productions actuellement en cours et celles à venir vont continuer normalement, sans interruption »*.

« Pour le moment et à court terme, c'est « business as usual » pour l'industrie québécoise en ce qui concerne les productions cinématographiques étrangères », de conclure le Commissaire national.

À propos du BCTQ

Le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) a pour mission de contribuer au développement et à la compétitivité du Québec comme centre de production cinématographique et télévisuel de calibre international. En collaboration avec les autres bureaux de cinéma et de télévision, il voit notamment à l'harmonisation et à la coordination des activités de promotion et des services d'accueil et de soutien nécessaires à la réalisation de productions internationales au Québec. Il doit entre autres promouvoir les atouts du Québec sur les marchés étrangers afin d'attirer ici des occasions d'affaires intéressantes (tournages, productions conjointes, etc.), ainsi que de développer et de réaliser des projets structurants bénéfiques à l'ensemble de l'industrie. Il assume aussi un rôle d'information et de sensibilisation auprès des décideurs publics et privés et de la population en général.

- 30 -

Source : Mélanie Dumas, coordonnatrice aux communications
Bureau du cinéma et de la télévision du Québec
Téléphone : (514) 499-7070, poste 225